

PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Languedoc-Roussillon Montpellier, le

2 0 AVR. 2011

Service de Service Aménagement Durable des territoires, Logement Unité Évaluation Environnementale et Urbanisme Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,

à

Nos réf. : PD/NL 285 M

Vos réf. :

Affaire suivie par : Pierre DROSS

Pierre.dross@developpement-durable.gouv.fr **Tél.** 04.34.46.66.86 – **Fax**: 04.67.15.68.00

Monsieur le Sénateur-maire de Nîmes Direction de l'Urbanisme

Service Urbanisme Opérationnel Mairie – Place de l'Hôtel de Ville

Courriel: ee.sadtl.dre-langrous@developpement-durable.gouv.fr 30033 NIMES CEDEX 9

Information sur l'existence d'un avis tacite de l'autorité environnementale

Dossier d'enquête publique au titre des articles L.123-1 à L.123-16 du code de l'environnement concernant la première tranche de travaux sur le secteur universitaire dans le cadre du Grand Projet d'urbanisme du Quartier Hoche Sernam

Par courrier reçu le 15 février 2011 vous m'avez transmis pour avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement prévu à l'article L.122-1 du code de l'environnement, le dossier d'enquête publique au titre des articles L.123-1 à L.123-16 du code de l'environnement concernant la première tranche de travaux sur le secteur universitaire dans le cadre du Grand Projet d'urbanisme du Quartier Hoche Sernam, sur le territoire de votre commune.

Depuis le 16 avril 2011 , l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement n'ayant pas été rendu dans le délai de deux mois suivant la date de réception du dossier, l'avis est réputé tacite favorable conformément aux dispositions de l'article R. 122-13.-I. du Code de l'Environnement.

L'information relative à l'existence d'un avis tacite doit être rendue publique par voie électronique sur le site internet de la commune de Nîmes. Cette information sera également publiée sur le site internet de la DREAL.

Pour le Préfet et par délégation,

de l'Environnement, de Amériagement et du Logement Languedoc-Roussillon

Francia CHARPENTIER